

La Roue libre de Thau

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 5 Juin 2021

14 à 17 h à La Palanquée, 25 rue Jean Moulin - Sète

Présents :

- Sophie Aubry
- Paul Autran
- Bernard Averoux
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Gérard Boisson
- Adrien Brunel,
- Daniel Burette,
- Marie-Claire Cassegrain
- Olivier Cathala
- Evelyne Clop
- Marc Combes
- Colette Couede
- Jean-Pierre Dartois
- Daniel Delière
- Dominique Démaret
- Marie-Alix Dupont
- Jean-Pierre Fabre
- Nicole Guillet
- Brigitte Maurer
- Hélène Paillard
- Loïc Perez
- Jean Perrot
- Nelly Passicot
- Frédéric Passicot
- Christine Rebeyrotte
- Daniel Rigaud
- Lina Saliou
- Steve Serrie
- Denise Schmidt
- Philippe Stephan
- Richard Torrent
- Madeleine Verger
- Océane Vigouroux
- Eveline Vilaplana
- Cathy Vilarem
- Jean-François Vilarem
- Marcelo Walkoviak

Excusés :

- Brigitte Pelerein
- Jean-Paul Van Vooren
- Michel Ségura
- Maëlic Philippot
- Alejandro Benitez

Procurations :

- Jean Graybal
- Martine Ferrari
- Alike Legay
- Dominique Reilhan
- Florence Loste
- Thierry Daurenjou

37 participants présents + 6 procurations : 43 votants

Ordre du jour :

1. Le rapport d'activité
2. Le rapport financier
3. Les résultats de l'enquête sur la Roue libre de Thau
4. Les groupes de travail
5. Le renouvellement du conseil d'administration

Paul présente le programme de l'AG et introduit la réunion.

Merci à La Palanquée et tout particulièrement à Maëlic et Alejandro (tous deux adhérents de la Roue libre) pour leur aide à la préparation de cette AG.

1. Le rapport d'activité

Les événements marquant de l'année 2020 sont présentés par le secrétaire (Daniel Rigaud)

Le rapport d'activité est synthétisé dans la Gazette de la Roue libre de Thau n° 6 [accessible sur le site](#).

- Le nombre d'adhérents reste stable : 250 adhérents en 2020 identique à 2019. Pour les premiers mois de 2021, le nombre d'adhérents est de 210, montée en puissance ralentie sans doute en raison de la situation sanitaire.
- L'arrêt de l'atelier vélo en juin 2020 (ouvert en novembre 2018) a conduit à rechercher un local (notamment celui d'Effia en gare de Sète). Le partenariat avec Habitat Jeunes (FJT) a permis la réouverture de l'ailier en mars, Impasse des Provinciales à Sète. A Frontignan, l'atelier s'est installé dans le local citoyen en avril (ouverture tous les deuxièmes samedis du mois).
- Les balades ont été maintenues (excepté en avril et mai) malgré les restrictions sanitaires.
- La condamnation de la Ville de Sète sur le double-sens cyclable en zone 30 par le Tribunal administratif de Montpellier continue une victoire pour l'association. Même si le Tribunal a attendu l'issue des élections municipales pour prononcer son jugement, même si les indemnités décidées par le Tribunal ont été anormalement faibles (250 euros) et même s'il a fallu que la Roue libre de Thau saisisse à nouveau le Tribunal pour qu'il ordonne l'exécution du jugement. Finalement, la pose des panneaux et le marquage au sol indiquant les double-sens cyclables ont été réalisés en avril et mai 2021.
- La Roue libre de Thau bénéficie désormais d'une reconnaissance et d'une notoriété qu'atteste le nombre d'articles nous concernant dans le Midi-Libre. La rencontre organisée à Frontignan en octobre sur la place du vélo dans le bassin de Thau a réuni la ville de Frontignan, l'agglomération Sète agglomération et le Département de l'Hérault. Preuve de cette reconnaissance, le Département de l'Hérault nous a alloué une subvention de 1 000 euros en 2020 et de 800 euros en 2021.
- Des partenariats ont été noués cette année avec le Théâtre Molière de Sète, l'Espace Georges Brassens, Habitat Jeunes pour l'atelier et La Palanquée pour la future vélo-école.
- Les aménagements cyclables avancent, comme la voie verte entre Sète et Balaruc-les-Bains, ainsi que la récente passerelle du Pont de l'Avenir aux Quilles qui assure la continuité de la voie verte du Lido.
- Un climat national favorable au vélo, pour partie en raison de la pandémie, qui a démontré les vertus du vélo, même si cela résiste encore sur notre territoire où la culture vélo reste faible, ainsi aucune piste cyclable temporaire n'a été créée malgré nos propositions. Au niveau national, l'opération Coup de Pouce Vélo a démontré le potentiel de développement du vélo, tout comme la montée en puissance de la FUB dont le prochain Congrès a lieu du 2 au 4 juillet à Montpellier.

Plusieurs questions sont posées concernant :

- le financement de la passerelle du Pont de l'Avenir aux Quilles dont le coût est jugé disproportionné.

- la dangerosité de la circulation en double-sens cyclable dans certaines rues, par exemple la rue Jean Vilar avec des passages sans visibilité.
- l'absence de communication autour de la mise en place des double-sens cyclables.
- la position de la Roue libre de Thau sur la place de la voiture en ville.

Daniel Burette (administrateur de la FUB) fait observer que le vélo induit des clivages très forts entre pro-vélo et anti-vélo. La Ville de Sète peut clairement être placée dans le camp des anti-vélo, mais également le Tribunal administratif de Montpellier qui a fait preuve de mansuétude vis-à-vis de la ville de Sète, voire s'est comporté de manière inique au plan éthique.

Le rapport d'activité est soumis aux votes : il est adopté à la majorité, moins une abstention.

2. Rapport financier

Présenté par Madeleine Verger, la trésorière.

Au 31 décembre 2020, le solde créditeur est de 2 400 € soit le double de celui de 2019. La situation financière de l'association est donc confortable.

Les recettes de 2020 sont très proches de celles de l'année précédente :

- le montant des adhésions en 2020 (1 668 € pour 250 adhérents) est identique à 10 € près avec celui de 2019 (1 678 €) ce qui donne un montant moyen d'adhésion de 6,67 €.
- les recettes générées par l'atelier s'élèvent à 700 € (696,40 € exactement) soit 280 € de plus que celles de l'année précédente (417 €), cette croissance provient pour partie de l'augmentation des dons.
- le solde non dépensé de l'année précédente soit 1 200 € (1 194,73 € de report à nouveau) explique la situation très favorable de cette année 2020.
- A noter enfin le versement exceptionnel d'une indemnité de 250 € par la Ville de Sète suite à sa condamnation par le Tribunal administratif fin juin 2020.

Les dépenses de 2020 sont également proches de celles de 2019 :

- celles pour l'atelier de réparation de vélos (matériel et participation aux charges de l'ancien local rue Pierre Sénard) représentent 650 € soit 46 % du total des dépenses.
- les autres dépenses pour l'assurance, le compte bancaire, l'adhésion à la FUB (soit 577 €) restent stables hormis l'adhésion à la FUB qui augmente à proportion de la croissance des adhérents (de 120 € en 2019 à 300 € cette année).
- les dépenses de convivialité (galette des rois et frais des balades) restent modestes (116 €).

L'importance du solde disponible tient au report des années antérieures et à l'absence de croissance des dépenses en partie liée à la situation sanitaire de 2020.

L'association dispose donc pour 2021 de moyens financiers conséquents lui permettant d'amplifier ses actions (atelier, balades), d'engager des projets nouveaux (vélo-école, formation à la mécanique) et de développer ses moyens de communication.

La trésorière complète en faisant un point sur la situation intermédiaire au 31 mai 2021 : les moyens financiers de l'association ont été amplifiés grâce aux subventions reçues du Conseil départemental de l'Hérault et la reprise de l'activité des ateliers d'auto-réparation.

Cette bonne situation financière a permis d'engager des dépenses pour l'acquisition de gilets fluos, de vélos pour la vélo-école, de consommables et d'outils pour les ateliers.

Une question est posée pour savoir si des demandes de subvention ont été adressées à la Mairie et à l'agglomération.

Au moment où la Roue libre de Thau a été retenue par Gares & Connexions pour bénéficier du local Effia en gare de Sète, une demande de subventions a été adressée pour financer le coût de la redevance à la Région, au Département et à Sète agglomération. Seul le Département a répondu favorablement.

En synthèse du rapport financier, Paul Autran précise que l'association est dans une situation qui lui permet de amorcer des actions, mais pas de financer du fonctionnel.

Le rapport financier est adopté à la majorité, moins une abstention.

3. Les résultats de l'enquête sur la Roue libre de Thau

Présentés par Océane Vigouroux.

Pour cette première enquête lancée par la Roue libre de Thau, le taux de réponse (90 répondants) est très satisfaisant et témoigne de l'intérêt porté à l'association par ses adhérents.

La rencontre et la convivialité sont le premier motif d'adhésion à la Roue libre de Thau.

Les aménagements cyclables constituent le deuxième motif d'adhésion.

Cela illustre bien les deux dimensions de l'association : le vivre ensemble et l'action citoyenne pour une meilleure cyclabilité en ville.

Plus du tiers des répondants (35 %) déclarent vouloir s'engager davantage dans la Roue libre de Thau.

L'enjeu pour l'association est désormais de mobiliser ce potentiel d'engagement pour élargir sa base militante et amplifier les services rendus aux cyclistes.

Les 47 personnes prêtes à s'engager davantage souhaitent le faire d'abord dans la vie de l'association, puis dans l'atelier vélo, ensuite dans les propositions d'aménagement et le dialogue avec les pouvoirs publics. L'organisation des balades et le projet de vélo-école ne viennent qu'en dernière position.

Cela traduit bien l'alternance des attentes entre l'action citoyenne et militante (convivialité, aménagements cyclables, dialogue avec les pouvoirs publics) et les services proposés aux adhérents (ateliers vélo, balades, vélo-école).

4. Les groupes de travail :

Le plan d'action adopté en 2020 lors de l'AG est diffusé et sert de point de départ pour le travail des groupes.

Groupe « Aménagement et relations avec les pouvoirs publics »

Cathy Vilarem, Lina Saliou, Nicole Guillet, Bernard Averoux

Les débats sur ce qui « bute » avec la mairie de Sète prennent beaucoup de temps.

Lina Saliou se propose pour suivre (avec Jean-Pierre Van Vooren) la relation avec le Département de l'Hérault (Eric Melin).

Proposition de Nicole Guillet d'un groupe de 5 personnes minimum sur les actions à mener et comment.

Cathy Vilarem se propose pour suivre Vigilo. Loïc Pérez précise que l'application Vigilo Bassin de Thau est déjà effective, l'enjeu est désormais de la diffuser et la faire connaître pour qu'elle soit utilisée plus massivement. Cathy se propose comme modératrice.

Le groupe n'a pas envisagé des relations avec d'autres communes.

Le groupe pas prévu de se retrouver pour une mise en œuvre future.

Groupe « Communication et organisation interne » dont accueil des nouveaux

Daniel Rigaud, Steve Serrie, Océane Vigouroux, Daniel Delière, Marie-Claire Cassegrain, Dominique Démaret, Marie-Alix Dupont, Colette Couède.

Plusieurs propositions :

- Organiser des réunions d'accueil pour les nouveaux adhérents.
- Mieux organiser la communication interne, notamment limiter l'envoi de mails en ciblant mieux les destinataires.
- Tenir des tables sur les marchés afin d'aller à la rencontre des habitants.
- Désigner des référents par groupes d'action, chaque groupe définissant ses propres objectifs, ses modes d'action et sa communication.
- Aller vers une auto-organisation des groupes en lien avec le CA.

Groupe « Balades »

Evelyne Clop, Eveline Vilaplana, Jean Perot, Philippe Stephan, Jean-Pierre Fabre, Christine Rebeyrote

Articuler convivialité et sécurité lors des balades : importance de la sécurité dans le groupe quand on est nombreux, pouvoir diffuser au mieux les consignes, mettre en place un serre-file...

Importance d'énoncer les règles avant le départ, nommer et donner les numéros des responsables devant et derrière.

Une remarque à propos des vélos à assistance électrique : ils ne doivent pas être en tête.

Propositions :

- pour un deuxième groupe de balade de 30km maxi,
- pour un autre jour de la semaine
- pour des balades de plusieurs jours
- pour sorties culturelles (Christine R)

Le groupe n'a pas pu prévoir de se revoir pour l'instant.

Groupe « Ateliers auto-réparation »

Paul Autran, Loïc Pérez, Jean-Pierre Dartois, Adrien Brunel, Olivier Cathala, Richard Torrent, Jean-François Vilarem

- Développer les capacités pour pouvoir aller dans d'autres villes de l'agglomération, développer les ateliers mobiles.
- Se former entre nous, harmoniser les pratiques.

- Acheter des outils pour faire des interventions plus poussées (par ex. sur les freins hydrauliques)
- Annoncer les ateliers dans la presse.
- Mieux gérer les stocks de consommables.

Madeleine et Dominique ont commencé à faire un tableau des consommables, inventoriés à partir des factures.

Groupe « Vélo-école »

Madeleine Verger, Sophie Aubry, Jeanne-Marie Beaufreton, Hélène Paillard, Fred Passicot, (Daniel R)

Fred fait part des infos acquises à la formation à laquelle il a participé en Mai (Initiateur Mobilité Vélo) organisée par la FUB.

Actuellement, la vélo-école dispose d'une flotte de 7 vélos retapés, dont 4 vélos pliants avec petites roues et pédales rétractables.

Pour la vélo-école, il est proposé de l'organiser par groupe de 5 personnes maximum, sur une durée de 3 heures avec pause au milieu, soit le matin, soit l'après-midi.

En semaine : Hélène P, Daniel R, Madeleine V (les retraités)

Le samedi : Fred P, Jeanne-Marie B, Sophie A (les salariés)

L'idée est d'être nombreux pour faire les animations, afin de se partager le travail.

Il faut acquérir des casques, les gilets ont été commandés.

Dispenser des cours théoriques et des cours pratiques.

Pour info, voir sur Youtube « Vélo école de Montreuil »

Déterminer un prochain rendez-vous pour fixer un protocole. Jeanne-Marie se propose pour faire un framadate pour fixer une date.

L'idée est de lancer la vélo-école mi-septembre.

En conclusion des groupes

Un mail va être envoyé à tous les adhérents pour informer de la constitution des groupes et de la possibilité de les rejoindre.

5- Renouvellement du CA et vote

37 participants présents + 6 procurations : 43 votants

Les membres du conseil d'administration sortants :

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Frédéric Passicot (président)
- Brigitte Pelerein
- Patricia Pharamond
- Daniel Rigaud (secrétaire)
- Steeve Serrie
- Jean-Pierre Van Vooren
- Océane Vigouroux
- Madeleine Verger (trésorière)

Ne se représentent pas :

- Jean-Pierre Van Vooren
- Patricia Pharamond

Se représentent :

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Frédéric Passicot
- Brigitte Pelerein
- Daniel Rigaud
- Steeve Serrie
- Océane Vigouroux
- Madeleine Verger

Nouvelles candidatures :

- Sophie Aubry
- Dominique Démaret
- Alika Legay

Nouveau CA élu à l'unanimité !

- Sophie Aubry
- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Dominique Démaret
- Alika Legay
- Frédéric Passicot
- Brigitte Pelerein
- Daniel Rigaud
- Steeve Serrie
- Océane Vigouroux
- Madeleine Verger

Fin de l'AG à 16 h 40 suivie du verre de l'amitié.